Exemple de prix pour une formation de pilote professionnel :

(les coûts de formation pour la licence de pilote professionnel sont déductibles d'impôt)

Les frais de location d'avion et de formation individuelle sont payables au fur et à mesure que vous les utilisez.

Aucun paiement exigé à l'avance !

Les heures et frais de formation pour la licence de pilote privé (11,371$) sont **INCLUS** dans les informations qui suivent **(11,371$ PPL + 29,974$ CPL = 41,345$ formation complète)**

	Piper PA38 Tomahawk à 165 $ / heure	Instructeur à 60 $ / heure	TOTAL
65 heures de vol avec instructeur	10,725 $	3,900 $	14,625 $
135 heures de vol en solo	22,275 $	-	22,275 $
20 heures de briefings pré-vol (cours individuel)	-	1,200 $	1,200 $
240 heures de cours théoriques en classe (cours en groupe)	-	-	2,695 $
matériel didactique (manuels, cartes, etc)	-	-	550 $
	MONTANT TOTAL		**41,345 $**

Explications additionnelles :

- L'exemple de prix est basé sur les **exigences minimales de Transport Canada** en matière de formation en vol et au sol pour l'obtention de la **licence de pilote professionnel sur avion monomoteur VFR**, et ils incluent les frais de formation pour la licence de pilote privé et la qualification de vol de nuit, préalables à l'obtention de la licence de pilote professionnel.

- Les **prix de location d'avion** sont ceux d'une formation en vol effectuée sur le Piper PA-38 Tomahawk (165$/hre). Le coût sera légèrement différent si l'élève-pilote désire effectuer sa formation sur Cessna C172M (180$/hre).

- L'élève-pilote peut fournir son propre avion ou en louer un chez Pilotage Évolution. L'élève-pilote désirant **louer un appareil pour sa formation en vol doit signer un contrat de location** standard avec l'école de pilotage.

- Le **tarif horaire** d'un instructeur de vol est de 60$/heure si la formation est effectuée sur un appareil exploité par Pilotage Évolution. Un tarif de 80$/heure est appliqué lorsque la formation en vol a lieu sur un avion fourni par l'élève-pilote.

- Les **briefings pré-vol** sont des formations préparatoires au vol, précédant chaque leçon pratique où un nouvel exercice sera enseigné en vol (ex. : montée, descente, vol lent, décrochage, décollage, atterrissage, etc). Ces briefings préparatoires au vol sont dispensés individuellement au sol par l'instructeur de vol attitré à l'élève-pilote. L'existence de ces briefings pré-vol permet de réduire le temps passé en vol à donner des explications, et sont d'ailleurs exigées par Transport Canada.

- Les **cours théoriques de 240 heures en classe** sont donnés en groupe, selon un horaire pré-établi. Les cours comprennent une session de formation en classe de 90 heures pour la licence de pilote privé, ainsi qu'une session de 150 heures pour la licence de pilote professionnel. Les frais d'inscription aux cours théoriques ne sont pas remboursables en cas d'abandon en cours de formation.

- Lorsqu'il effectue une réservation d'instructeur de vol et de location d'avion pour une formation individuelle, l'élève-pilote doit se présenter à sa leçon ou **effectuer une annulation au plus tard à 12h00 la veille** de la journée de la leçon. Une annulation de dernière minute de la part de l'élève-pilote entraine des frais d'annulation (instructeur et/ou avion).

- Les prix énoncés sont sujets à changements sans préavis, si les coûts d'exploitation fluctuent (ex. : carburant, etc)

1er juin 2021